

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation :
13 juillet 2023

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Séance du 20 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V. – NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. DECEUNINCK R. – M^{me} SOURDEAU A.– M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M. – M. DUQUESNOY A.

Procurations : néant

Secrétaire de séance : M. DENOYELLE M.

OBJET : Mairie – Attribution et signature du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage

En date du 25 mai 2023, une consultation a été lancée sur la plateforme des marchés publics, suite à l'autorisation donnée à M. le Maire par délibération N°2023/006 du 27 février 2023.

Objet de la consultation :

Etude d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la réhabilitation de la mairie.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) était disponible sur le profil acheteur de la commune (plateforme « marchespublics596280 »). Date limite de remise des plis fixée au 30/06/2023.

Trois candidats ont été sollicités à savoir :

- Les Murs ont des Plumes Architectes – Valenciennes
- PADE Ingénierie – Cambrai

- MOCG – Cambrai

Trois offres ont été remises et analysées selon les critères de jugement :

- Le prix apprécié à partir de la proposition d’honoraires détaillée du candidat – 80 %
- Le délai d’exécution proposé – 20 %

Critère n°1 : le prix apprécié à partir de la proposition d’honoraires détaillée du candidat – 80 %.

	Offre N°1 – PADE	Offre N°2- MOCG	Offre N°3 – Les Murs
Montant de l’offre HT	42 500,00 €	49 175,00 €	45 000,00 €
Note /80	80	68,39	75,56

Critère n°2 : délai – 20 %

	Offre N°1 – PADE	Offre N°2- MOCG	Offre N°3 – Les Murs
Durée en jours	730 jours	810 jours	840 jours
Note /20	20	18,02	17,38

Après examen des critères de sélection des offres (cf. tableau ci-dessous), M. le Maire propose de retenir l’offre du bureau d’étude PADE Ingénierie.

	Offre N°1 – PADE	Offre N°2- MOCG	Offre N°3 – Les Murs
Note globale	100	86,41	92,94
Classement	1	3	2

Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de/d’ :

- Retenir l’offre du bureau d’étude PADE Ingénierie pour la mission d’Assistance à Maitrise d’Ouvrage dans le cadre des travaux de rénovation de la Mairie.
- Autoriser M. le Maire à signer l’acte d’engagement et tous les documents afférents à ce dossier.

POUR : 11 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 24 juillet 2023.

Le Maire,
Pascal DUEZ



La Secrétaire de séance,
Michel DENOYELLE

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 25/07/23 ,

Et de la publication le 25/07/23 .

